

## Femmes et démocratie syndicale en Tunisie : « une mobilisation pour l'égalité »

**Arbia Selmi**



Doctorante EHESS sous la direction de Sophie Pochic, Directrice de recherche (CNRS, Centre Maurice Halbwachs - ENS et EHESS) et boursière d'aide à la mobilité internationale de l'IRMC 2018-2019.

arbiaselmi@gmail.com

Mon projet de recherche porte sur les mobilisations de femmes pour l'accès aux responsabilités syndicales au sein de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Suite à la Révolution de janvier 2011, les femmes de divers partis politiques se mobilisent pour leurs droits ; dans un contexte de profond renouvellement des élites politiques, elles obtiennent le vote d'une loi sur la parité en politique considérée comme très progressiste pour le Maghreb (Kréfa, 2016 ; Gobe, 2016). L'obligation de parité en politique pousse ensuite les partis à solliciter des candidatures féminines pour constituer des listes valides et des coalitions, même si elles sont moins élues (Mahfoudh, 2012). Le renouvellement des élites tunisiennes, de la gouvernance des grandes entreprises et des banques publiques, ouvre aussi la voie à quelques femmes cadres très diplômées et expérimentées (Ben Rhouma, Kchouk, 2019). Même le patronat tunisien (UTICA) fait sa mue en portant à sa tête une femme d'affaires réformatrice, Wided Bouchamaoui, qui le dirige jusqu'en 2018. Dans ce même contexte post-révolutionnaire, le syndicat majoritaire et l'un des piliers de la

transition démocratique, l'UGTT, considéré comme un « refuge » par tous les opposants politiques pendant la dictature, résiste à cet élan d'ouverture aux femmes (Yousfi, 2014). Aucune femme n'est élue dans son instance de direction, le Bureau exécutif, lors du 22<sup>ème</sup> congrès à Tabarka en décembre 2011. (Illustration n° 1)

spécifiques, réunions le soir dans les cafés, cooptation sur la base des courants politiques et des régions...). Malgré les demandes répétées des femmes syndicalistes pour davantage de considération, la direction de l'UGTT reste aux mains des hommes. Pourtant, les femmes représentent 48 % des 700 000 adhérents déclarés en

Illustration n° 1 : 22<sup>ème</sup> congrès de l'UGTT à Tabarka en décembre 2011



© tuniscope.com

Dans ma recherche doctorale, j'analyse les mobilisations des femmes tunisiennes pour davantage d'égalité au sein de l'UGTT, après la Révolution. Si l'UGTT porte un discours égalitariste depuis sa création en 1946 et s'est dotée dans les années 1980 d'un « Comité des femmes travailleuses », aucun dispositif concret n'a depuis été mis en place pour favoriser la mixité des structures syndicales. Les hommes syndicalistes tunisiens, même des partis de gauche et d'extrême-gauche, ont des pratiques et des comportements qui contribuent à inférioriser et écarter leurs camarades de lutte (minoration de leurs intérêts

2016, la majorité travaillant dans le secteur public. Elles constituent 20 % des responsables locaux, en majorité des syndicats départementaux et des syndicats de base (Mahfoudh, 2012). Ces militantes ont été très investies dans le soutien aux protestations et aux grèves qui ont essaimé dans toutes les régions et tous les secteurs d'activité suite à la Révolution. À partir de 2011, des militantes syndicalistes s'organisent alors pour réclamer l'accès des femmes aux instances nationales de l'UGTT, sans le soutien des factions politiques internes, et soutiennent leurs candidates.

# Axes de recherche

Mon analyse se concentre sur une séquence historique courte, entre le premier congrès post-révolution en 2011 et le dernier congrès de l'UGTT de janvier 2017, période pendant laquelle un répertoire varié de luttes collectives et individuelles pour l'égalité entre les femmes et les hommes a pu être observé. Cette intense mobilisation a impliqué des centaines de femmes qui se sont engagées au nom de leurs droits à être représentées. Deux campagnes ont ainsi été initiées par le groupe Dynamique Femmes, en partenariat avec des associations féministes tunisiennes (AFTURD, ATFD), dont la campagne « *femme syndicaliste compétente en prise de décision* », lancée le 13 août 2016 lors de la journée de la femme et de la famille pour soutenir l'instauration d'un projet de quota (Illustration n° 2). Le comité des femmes travailleuses de l'UGTT a également organisé, en novembre 2016, une campagne officielle nommée « *Partenaires dans la lutte, partenaires dans la décision* ».

**Illustration n° 2 : Campagne « femme syndicaliste compétente en prise de décision », lancée le 13 Août 2016, faisant référence à Cherifa Maessadi, seule femme jamais élue au Bureau Exécutif en 1952**



© facebook.com/campagnefemmesugtt/

Cette lutte portée par des femmes, organisées entre femmes, ayant obtenu le soutien d'organisations internationales, a permis l'élection historique de la

première femme au Bureau exécutif de l'UGTT lors du congrès de 2017, Naima Hammami (illustration n° 3). A également été adoptée une modification du règlement intérieur instaurant un quota de 20 % des femmes à appliquer dans toutes les structures syndicales.

**Illustration n° 3 : Campagne organisée en novembre 2016 par le département femmes et jeunes travailleur.e.s à l'UGTT, « partenaire dans la lutte, partenaire dans la décision »**



© facebook.com/pg/ugtt.page.officielle

Ma thèse vise à étudier cette « petite victoire » au regard à la fois de la « culture masculine » de l'organisation syndicale, qui participe à fabriquer des inégalités sexuées dans les carrières syndicales (Pochic, Guillaume, 2013) et de la politisation de femmes convaincues progressivement par l'utilité d'un quota pour favoriser la « démocratie de genre » au sein de leur syndicat (Kirton, Healy, 2013 ; Selmi, 2019). Cette enquête s'appuie sur des

**Illustration n° 4 : Les membres du bureau exécutif élus lors du congrès national de l'UGTT (janvier 2017), avec au centre Naima Hammami**



© facebook.com/pg/ugtt.page.officielle

entretiens menés avec des syndicalistes (femmes et hommes, aux profils variés en termes de professions, de mandats, de générations et de rapport au féminisme) et l'observation des deux congrès de l'UGTT, ainsi que de différents rassemblements et formations syndicales depuis 2012. Ces observations et ces entretiens ont été réalisés majoritairement en arabe.

## Bibliographie

- Ben Rhouma Amel, Kchouk Bilel, 2019, « L'accès des femmes aux postes de gouvernance dans un contexte de transition démocratique », *Travail, genre et sociétés*, n° 41 (à paraître).
- Gobe Éric, 2016, « Système électoral et révolution : la voie tunisienne », *Pouvoirs*, n° 156, 71-82.
- Guillaume Cécile, Pochic Sophie, 2013, « Syndicalisme et représentation des femmes au travail », in M. Maruani (dir.), *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 379-387.
- Kirton Gill, Healy Geraldine, 2013, « Stratégies en faveur de la démocratie de genre dans les syndicats », *Travail, genre et sociétés*, n° 2, 73-92.
- Kréfa Abir, 2016, « Les rapports de genre au cœur de la révolution », *Pouvoirs*, n° 156, 119-136.
- Mahfoudh Dorrah, 2012, « Une analyse genrée de la situation en Tunisie : Avant et après le 14 janvier 2011 », Rapport pour la GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.
- Selmi Arbia, 2019, « Les syndicalistes femmes contre le plafond de verre dans la Tunisie (post) révolutionnaire », *Ethnologie Française*, n° 2 (à paraître).
- Yousfi Hèla, 2014, *L'UGTT, une passion tunisienne : enquête sur les syndicalistes en révolution, 2011-2014*, Paris, Karthala.